
Compte rendu, dans le Journal des Débats et des Décrets, de la discussion consécutive à l'admission à la barre de la section de Mucius Scœvola (Paris) sur l'organisation de l'instruction publique, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Gilbert Romme, Georges Jacques Danton, Michel Mathieu Lecointe-Puyraveau, Jacques Michel Coupé, Jacques Alexis Thuriot

Citer ce document / Cite this document :

Romme Gilbert, Danton Georges Jacques, Lecointe-Puyraveau Michel Mathieu, Coupé Jacques Michel, Thuriot Jacques Alexis. Compte rendu, dans le Journal des Débats et des Décrets, de la discussion consécutive à l'admission à la barre de la section de Mucius Scœvola (Paris) sur l'organisation de l'instruction publique, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 234;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39413_t1_0234_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

collationnée de cette adresse, ensemble de la présente délibération seront sur-le-champ adressées au citoyen Président de la Convention comme hommage des vrais républicains de Thionville.

« Délibéré en séance,

« Signé : MERLIN, président; MARITUS, SCHNEIDER, JUNGER, TERVER, FICK, administrateurs. LAFONTAINE, procureur syndic. et DULOUT, secrétaire.

« Collationné :

« DULOUT, secrétaire. »

ANNEXE N° 1

à la séance de la Convention nationale du 6 Frimaire an II (Mardi, 26 Novembre 1793).

Compte rendu, par divers journaux, de l'admission à la barre des enfants de la section Mucius Scævola et de la discussion à laquelle la pétition de cette députation donna lieu (1).

I.

COMPTE RENDU du *Journal des Débats et des Décrets* (2).

La section de Mucius Scævola se présente à la barre.

L'orateur demande que les écoles primaires soient définitivement organisées.

Deux jeunes républicains, qui paraissent imbus des principes du plus pur patriotisme, adressent la même pétition à la Convention.

Le Président leur répond et leur donne l'accablade fraternelle.

Danton. Il faut à l'instruction publique de la centralité comme au gouvernement. On a parlé d'élever des monuments qui montrent à la postérité la grandeur du génie qui a fait la Révolution. Sans doute, il en faut; mais je demande expressément que les artistes les plus distingués concourent pour l'élévation d'un temple où les Français se réuniront à un jour donné. Si la Grèce eut ses jeux olympiques, la France célébrera avec un plus grand éclat encore ses jours sans-culottides. Je propose à la Convention de consacrer le Champ-de-Mars aux jeux nationaux, et de le faire disposer de manière que les Français puissent s'y réunir en très grand nombre. La solennité des fêtes que vous instituerez, l'affluence du peuple qui s'y rendra, l'énergie

et le caractère qui s'y développeront, tout concourra à inspirer l'amour de la liberté.

On vous demande d'organiser l'instruction publique; des pères vous en conjurent pour leurs enfants; les enfants le sollicitent eux-mêmes; l'instruction, c'est le pain de la raison; vous le leur devez.

Hâtons de tout notre pouvoir les progrès de l'esprit public. Nous avons entrepris la plus belle Révolution. Elle se fondera par la raison et par la justice, et nous établirons l'une et l'autre en les défiant, pour ainsi dire, en leur consacrant un temple public, et en marchant avec rapidité vers l'établissement de la médiocrité, qui est la source du bonheur privé, comme elle est une cause sûre de la durée des Républiques. Donnons donc des armes à ceux qui peuvent les porter, de l'instruction à la jeunesse et des fêtes centrales à la nation.

Plusieurs membres parlent sur cette question.

Lecoq-Puyraveau et Thuriot insistent sur l'importance des institutions qui resserrent les nœuds de la fraternité et de l'amitié. Ils appuient la proposition de Danton.

Coupe (de l'Oise), demande que la Convention s'occupe incessamment de la discussion sur l'organisation de l'instruction publique.

La Convention divise la proposition de Danton. Elle renvoie au comité d'instruction publique tout ce qui se rapporte aux fêtes nationales. Elle décrète qu'elle s'occupera primidi prochain de la discussion sur l'organisation définitive de l'instruction.

II.

COMPTE RENDU du *Journal de la Montagne* (1).

Les enfants de la section de Mucius Scævola, accompagnés de leurs mères, viennent solliciter l'organisation des écoles primaires. Ils ont brûlé leurs livres de piété et demandent qu'on leur en donne d'autres plus analogues au génie républicain.

Danton appuie fortement la pétition. Si le pain est la nourriture du corps, l'instruction est celle de l'âme. L'une et l'autre exigent de nous la même sollicitude. Erigeons des monuments; ordonnons des fêtes nationales. Si la Grèce eût ses jeux olympiques, la France doit avoir ses sans-culottides, plus célèbres encore. Il faut qu'à chaque commémoration de la Révolution française, toute la République se réunisse pour la célébrer; que tous les artistes soient invités à rendre ces fêtes dignes du peuple régénéré.

Cambon croit, comme le préopinant, qu'il faut à des époques déterminées, que tous les Français se rapprochent du centre pour identifier les opinions.

La Convention décrète que toute la France assistera par députation à ces fêtes; le comité d'instruction publique en présentera le mode.

(1) Voy. ci-dessus, même séance, p. 157 le compte rendu de l'admission à la barre de cette députation d'après le *Moniteur*.

(2) *Journal des Débats et des Décrets* (frimaire an II, n° 434, p. 96).

(1) *Journal de la Montagne* (n° 14 du 7^e jour du 3^e mois de l'an II (mercredi 27 novembre 1793), p. 112, col. 2).